

MAI 2020

**ENJEU
RENOUVELLEMENT :
DIAGNOSTIC EXPRESS**

QUIZ
EN CUMA, JE PEUX OU
JE NE PEUX PAS ?



**le groupe,
précieux allié
des exploitations**

RENCONTRE
CUMA LOT
ENVIRONNEMENT,
ATOUT TERRITORIAL

RÉGLEMENTATION
UNE NOUVELLE
AMBITION POUR
ECORÉGLAGE



© Fermes de Figzac



FENDT

Fendt 300 Vario : la polyvalence redéfinie

Le 300 Vario Stage 4 offre dans toutes les conditions des performances hors pair. Avec sa nouvelle variante ProfiPlus permettant l'auto guidage intégré, ce Fendt 300 Vario saura vous faire profiter au quotidien de sa sobriété et de son avance technologique. En symbiose avec son chargeur frontal Fendt CARGO commandé électro-hydrauliquement depuis le levier en croix, il sera votre meilleur allié pour la manutention.

CADAUMA
MATERIEL AGRICOLE
ZA Les Molinières - 12450 CALMONT
05 65 77 55 00 - www.cadauma.net

MARSALÉIX
Matériel agricole
Av. G. Pompidou - Rte de Figeac
46500 GRAMAT - 05 65 34 22 91

les Monreysse
Matériel Agricole
RN 122 - 15290 OMPES
04 71 49 33 49

Plus d'information sur fendt.com

Votre performance commence ici.



GAMME TRACTEURS 4 CYLINDRES

Ets LAGARRIGUE SAS

12200 MORLHON	05 65 29 95 20
46120 LACAPELLE MARIVAL	05 65 40 84 10
82300 MONTEILS	05 63 93 32 20
46090 PRADINES	05 65 22 64 10
12450 LA PRIMAUBE	05 65 70 36 50

www.ets-lagarrigue.com

www.claas.fr
 /CLAASFrance /CLAASFrance
 Nous construisons vos plus beaux records.

CLAAS

GUIDE PRATIQUE

Emploi

AU SOMMAIRE

LE PROJET
L'EMBAUCHE
AU QUOTIDIEN
LA CARRIÈRE



BON DE COMMANDE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nom de cuma (ou institution) : _____

Activité principale : _____ SAU de l'exploitation : _____

Tél : _____ Email : _____ @ _____

Nb d'exemplaires : _____ x **9,90 €** TOTAL : _____ €

PRIX PUBLIC : 9,90 € TTC FRAIS DE PORT COMPRIS

A retourner à Entraid'
Maison de la Coopération
2 allée Daniel Brisebois
31320 Auzerville-Tolosane



Ce guide est aussi disponible sur la boutique Entraid' <http://boutique.entraid.com/> © 05 62 19 18 88 - Fax 05 62 19 18 87

ÉDITO



Philippe Raully,
président de
la fdcuma du Lot.

Nous traversons depuis plusieurs années maintenant des changements profonds de notre société et de notre agriculture. La crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui, une situation encore jamais connue, vient bouleverser les habitudes de chaque citoyen de notre Terre.

Il faut nous adapter comme nous l'avons toujours fait depuis plusieurs décennies face à d'autres crises. L'ensemble du monde agricole prend toutes les dispositions nécessaires pour faire face à cette pandémie. Dans cette situation particulière, les élus et salariés du réseau sont tous pleinement mobilisés.

Après un automne et un hiver difficiles de par les conditions climatiques, c'est un printemps qui s'annonce également complexe. Cependant, nous ne baissons pas les bras et travaillons d'arrache-pied pour trouver des solutions.

Plus que jamais, les valeurs d'entraide et de solidarité qui nous animent, ont encore plus de sens dans ces moments mouvementés. Plus que jamais, l'agriculture retrouve sa légitimité pour continuer à nourrir les femmes et les hommes et faire vivre nos territoires. Et c'est bien dans cet esprit de responsabilité que nous agissons tous.

A l'heure où je vous écris, et dans cette incertitude qui plane autour de l'avenir de tous, il est primordial de mieux transmettre aux générations futures, communiquer sur le modèle coopératif afin de rendre nos exploitations viables dans la durée et sur tous les points : économique, social et environnemental. Malgré ces incertitudes, les investissements sont à faire maintenant pour anticiper et répondre présent quand la croissance redémarrera. De nouvelles forces vives ont rejoint l'équipe salariée de la fdcuma du Lot ainsi qu'au conseil d'administration, et pour la compléter l'embauche d'un animateur spécialisé en agroéquipement se fera à la fin du confinement. Nous veillons à la montée en compétences de chacun des acteurs afin de continuer à mieux servir les cuma du département.

Le collectif reste le meilleur allié pour avancer face aux changements et rendre nos exploitations et organisations plus vertueuses et pérennes, la cuma est un excellent levier pour la communication dans les périodes difficiles, elle permet de ne laisser personne derrière. Je compte sur nos agriculteurs pour incarner et continuer à faire vivre les cuma. Prenez soin de vous.

#restez chez vous, les agriculteurs se démènent pour vous nourrir#

SOMMAIRE

Enjeu

- 04 | diagnostic express à la cuma de Mongesty
- 05 | démystifier les responsabilités

Quiz

- 06 | en cuma, je peux ou je ne peux pas ?

Innovation

- 09 | la lavande revient, et en cuma
- 11 | érosion, climat, phytos, les solutions se rejoignent

Rencontre

- 12 | cuma Lot Environnement : un outil au service du développement local



Réglementation

- 14 | une nouvelle ambition pour EcoRégages

Fédératif

- 15 | le dynamisme du réseau cuma, c'est vous !



Revue éditée par la **SCIC Entraid**, SA au capital de **45 280 €**. RCS : B 333 352 888. Siège social 73, rue St-Brieuc, CS56520, 35065 Rennes cx. (02 99 54 63 12) Siège administratif (05 62 19 18 88) PDG et Directeur de la publication L. Vermeulen Directeur général délégué J. Monteil Directeur de la rédaction P. Criado - p.criado@entraid.com Directeur commercial et marketing G. Moro (07 77 66 10 50) - g.moro@entraid.com Chef de publicité Chrystèle Tiennot (06 08 42 35 88) - c.tiennot@entraid.com Responsable marketing M. Fabre - m.fabre@entraid.com Chef d'édition Elise Poudevigne - e.poudevigne@entraid.com Ont participé à la rédaction de ce numéro : Pascal Bordeau, Françoise Curt, Gabrielle Pellegrini, Elise Poudevigne Studio de fabrication D. Bucheron, I. Mayer, M.J. Milan, C. Tresin, M. Masson (05 62 19 18 88) - studio.toulouse@entraid.com Promotion-Abonnement F. Cescato (06 07 22 57 29), J. Bramardi (05 62 19 18 88). Principaux actionnaires : Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. Impression Capitouls, 31130 Balma - Provenance papier : France - Taux de fibres recyclées : 0% - FSC® Mix - Empreinte carbone : 784 kg CO2/t. Abonnement 1 an : 71 € - Tarif au N° : 9 € - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.



www.entraid.com

Diagnostic express à la cuma de Montgesty

Françoise Curt, aujourd'hui coordinatrice au sein de la fédération départementale des cuma du Lot, est arrivée à son poste en janvier 2020. Dès le départ, elle s'attelle à réaliser une dizaine d'assemblées générales de cuma. Dont celle de la cuma de Montgesty.

Par Elise Poudevigne et Françoise Curt

Le président de la cuma de Montgesty m'a appelée pour animer une assemblée générale destinée à dissoudre la cuma. Tout le Bureau était composé de retraités (ce qui est contraire aux statuts) et personne ne souhaitait reprendre les responsabilités», détaille-t-elle. Lorsqu'elle se rend à l'assemblée générale, elle est accueillie par les quinze adhérents, dont quatre jeunes agriculteurs. « Je les connaissais bien, souligne-t-elle, pour avoir travaillé avec eux dans un emploi précédent. »

En début de séquence, le président présente les comptes, validés ensuite par les adhérents. « Je me suis rendue compte que les derniers investissements dataient d'il y a 20 ans, mais les matériels étaient bien entretenus et continuaient à bien fonctionner. De plus, l'analyse des comptes faisait apparaître une comptabilité très saine », observe Françoise Curt.

Puis le président lui passe la parole, pour démarrer la dissolution de la cuma.

TROIS QUESTIONS

« J'ai pris la parole, et j'ai posé trois questions. » Françoise Curt amène à ce moment au groupe un regard extérieur. Cette possibilité s'ouvre à elle car elle connaît déjà un certain nombre d'adhérents, dont les jeunes agriculteurs : un rapport de confiance préexiste.

« Ma première question a été la suivante : 'Avez-vous réellement besoin de dissoudre la cuma ?' » Car au premier coup d'œil, l'analyse des comptes présentée par le président révèle une gestion saine, un excellent socle pour continuer l'activité.



Ces réunions de cuma locales sont souvent très constructives et permettent aux responsables d'échanger.

Ensuite, analyse-t-elle, les adhérents utilisent régulièrement les matériels de la cuma, le besoin de base est donc présent.

La coordinatrice constate aussi que les adhérents discutent facilement les uns avec les autres : l'entente est là. De plus, plusieurs générations cohabitent et la présence de jeunes agriculteurs qui ont recours aux services de la cuma, se rendent à l'assemblée général, est un signe très positif. Techniquement, le renouvellement est possible.

DES PROJETS SONT ÉVOQUÉS

La question de la dissolution provoque un long moment de réflexion parmi les adhérents. « Le président a confirmé le diagnostic que j'ai posé. Ma deuxième question a été de comprendre pourquoi le groupe n'utilisait pas la cuma pour lancer ses propres projets ? » La discussion redémarre, et des idées, des besoins commencent à apparaître. « Certains projets ont été

évoqués, comme celui du semis direct et le renouvellement du rouleau », note la coordinatrice.

Elle décide ensuite d'entrer dans le « dur » de la question. « J'ai ensuite demandé au groupe pourquoi personne ne souhaitait reprendre les responsabilités du Bureau. » La réponse est assez simple : « J'avais en face de moi des personnes assez timides, auxquelles la charge de travail induite par des responsabilités supplémentaires faisait peur. »

CHAQUE FONCTION EST DÉCRITE

Avec le président, elle s'attelle à décrire les tâches de chaque fonction du Bureau (voir ci-contre) et, finalement, les adhérents, dont les plus jeunes, s'accordent à dire que ce n'est pas insurmontable.

Françoise Curt repart donc de la cuma de Montgesty avec un Bureau tout neuf, des ébauches de projets et une cuma en état de fonctionner. Mission accomplie. ■



Démystifier les responsabilités

Beaucoup de présidents et élus actuels dans les cuma ont fait « grandir » leur groupe et leurs responsabilités au fil du temps. Il est tout à fait possible de scinder leur travail en plusieurs blocs pour se le répartir et ainsi alléger les charges de travail par personne.

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Qualités requises : humain, animateur, capacité d'écoute, orateur, diplomate, ferme, force de propositions, capable de déléguer, porteur, fédérateur...

Prépare l'ordre du jour des réunions, cale les dates et anime les conseils d'administration et l'assemblée générale

Assure le suivi des réunions extérieures

Informe les adhérents, réalise des restitutions au groupe

Monte les dossiers de subventions

Représente la cuma auprès des OPA, des élus

Réalise le rapport moral de la cuma lors de l'AG

Porte et communique les valeurs de la cuma

Est une force de proposition tout en ayant une écoute attentive des adhérents

Reçoit les demandes avec une écoute attentive

RESPONSABLES MATÉRIELS

Organise le planning de réservation

Réalise ds réunions du groupe matériel pour point réparation, casse, entretien

Remonte les informations au bureau

Synthétise en fin d'année l'activité (bons de commande) et fait remonter au trésorier

Vérifie le matériel et recadre si besoin le groupe utilisateur

1 COORDINATEUR DES RESPONSABLES MATÉRIELS président adjoint ?

Prépare et cale la journée entretien

Organise la visite de salons, des concessionnaires, autres cuma...

Veille pour innovations, progrès technique porteur pour le groupe

Restitution au CA des pannes, réparations, casses avec une optique de prévention

TRÉSORIER

Qualités requises : organisé, gestionnaire, rigoureux, confidentialité, bon relationnel, capacité de mémorisation

Assure les encaissements et le paiement des factures

Fait le pointage régulier des comptes (mensuel) et anticipe les besoins

Vérifie le bien fondé et l'affectation des factures. Il effectue le règlement, le classement

Surveille le paiement des échéances et suit les impayés

Gère les placements, s'informe sur la revalorisation et restitue au CA

Assure le calcul des prix de facturation (tableur)

Récupère les bons de travaux et complète les tableaux de bord (tableur)

Transmet au CER des factures ventilées

Reçoit la comptabilité analytique, vérifie et valide et/ou modifie

Arbitre en groupe

Réalise le provisionnel des prix de revient et de la trésorerie

Prépare les comptes pour présentation à l'AG annuelle où il rend compte de sa mission

Gère le capital social : appel, remboursement et retranscription sur le registre du CS

Fait le point sur les engagements (bulletin d'engagement), met à jour la liste des adhérents/matériel

Coordination avec les responsables matériels

LE RÔLE DU SECRÉTAIRE

Qualité requise : organisé

Réalise les comptes rendu du conseil d'administration, tient à jour le registre des délibérations des AG

Prépare et envoie les convocations des réunions (AG, CA...)

Actualise le règlement intérieur après discussion au sein du CA

Effectue la relecture des dernières délibérations

Rédige les courriers « spécifiques » suite au directives du CA

Joue un rôle dans la circulation de l'information interne et externe : courriers, notes d'informations, SMS, mails...

Chacun peut-être assisté par une autre personne (vice-président, vice-trésorier, vice-secrétaire) et il est possible de faire entrer des « stagiaires » au sein du Bureau pour envisager la transmission et le renouvellement des responsables. N'hésitez pas à vous référer au Guide « Transmettre et reprendre » les responsabilités, édité par Entraid. ■

En cuma, je peux ou

Les cuma constituent des leviers puissants, démultipliant les possibilités d'action pour les agriculteurs... à condition de bien comprendre ce que l'on peut faire ou pas dans ces groupes. Leurs règles ont des raisons d'être et elles évoluent parfois. Testez-vous avec ces questions pratiques !

Par Gabrielle Pellegrini et Elise Poudevigne

QUIZ 1 A QUI APPARTIENT LE MATÉRIEL ?

- A. À la cuma
- B. Aux adhérents engagés sur ce matériel
- C. Au président
- D. À tous les adhérents sans distinction

Commentaire :

La réponse est simple. Les matériels appartiennent à la cuma. Le seul élément appartenant « en propre » aux adhérents est leur capital social.

QUIZ 2 QUE PEUT-ON FAIRE EN CUMA ?

- A. Acheter des matériels à plusieurs pour que ça coûte moins cher à l'achat
- B. Faire de la location pour mieux amortir
- C. Partager des matériels sur lesquels on s'engage pour que ça coûte moins cher dans la durée.

Commentaire :

Pas toujours évident de faire la différence entre copropriété et cuma par exemple ! Le premier élément qui les différencie : la cuma est à but non lucratif. Ensuite, la différence, ce sont les bulletins d'engagement que signe l'adhérent de cuma pour chaque matériel : une forme de contrat entre le groupe et lui pour maintenir des tarifs équitables et stables

QUIZ 3 J'AI BESOIN (D'UN COUP DE MAIN) DE MAIN-D'ŒUVRE PONCTUELLEMENT POUR LA TAILLE DE MES VIGNES / TRAIRE MES VACHES, EST-CE QUE LA CUMA PEUT EMBAUCHER À MA PLACE ?

- A. Non, le salarié de la cuma doit intervenir avec le matériel de la cuma
- B. Oui, les cuma peuvent embaucher des salariés et les mettre à disposition sans le matériel de la cuma

Commentaire :

Les cuma peuvent, depuis la Loi Travail de 2016, employer des salariés mis à disposition sur les exploitations des adhérents, sans matériel de la cuma, à 100% de leur temps de travail, en actionnant l'option « Groupement d'employeurs de la cuma » (GE).



Cela ouvre les possibilités pour les salariés viticoles, les agents d'élevage, etc. Les associés de cuma GE peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses de remplacement quand le remplacement est assuré par un(e) salarié(e) de la cuma. Il équivaut à 50% des dépenses de remplacement réelles (14 jours maximum par an).

QUIZ 4 VOUS VOUS ENGAGEZ SUR UN DÉCHAUMEUR POUR 5 ANS MAIS AU BOUT DE DEUX ANS, CE MATÉRIEL NE CONVIENT PLUS...

- A. J'en tiens informé le bureau et continue d'honorer mon engagement jusqu'à la fin
- B. Je quitte la cuma et récupère mon capital social
- C. Ça n'est pas grave, j'utilise d'autres matériels du « pack » travail du sol de la cuma
- D. Je transfère mes engagements sur un autre matériel

Commentaire :

Un adhérent s'engage auprès des autres sur une durée précise, via un bulletin d'engagement. Il ne peut normalement pas se retirer ou transférer avant la fin de cet engagement car il risquerait de faire augmenter le tarif

je ne peux pas ?

QUIZ



Les cuma permettent aussi de se donner davantage de moyens de décision. Ici une démo «écimeuses» co-organisée en 2016 par la fdcuma et la chambre d'agriculture.

des autres utilisateurs. Certaines cuma ont recours à des engagements sur des «packs» mélangeant matériels déjà amortis et neufs permettant aux adhérents de «jongler» entre les matériels sans impacter les autres.

QUIZ 5 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CUMA A LIEU DEMAIN...

- A. Vous serez présent, c'est l'occasion de discuter avec les collègues (autour d'un repas)
- B. Vous aviez oublié, vous avez autre chose à faire
- C. Vous n'êtes pas disponible, vous donnez votre pouvoir à un autre adhérent
- D. Vous n'étiez pas au courant

Commentaire:

Dans une cuma qui fonctionne bien, le conseil d'administration tient ses adhérents «actifs» au courant des grandes décisions et ces derniers se tiennent informés même quand ils ne peuvent être présents. Il est important de noter que les cuma fonctionnent sur le principe «un homme, une voix» et que l'avis et le vote d'un adhérent, issu d'une «petite» exploitation, comptent autant que celui qui a davantage de surface.

QUIZ 6 QUEL(S) EST (SONT) POUR VOUS LE(LES) INTÉRÊTS DE TRAVAILLER EN CUMA?

- A. Augmenter son revenu en baissant ses charges de méca
- B. Peu car nos stratégies d'exploitations et priorités deviennent trop différentes.
- C. Peu car tout prend trop de temps
- D. Bénéficier d'un matériel plus performant que si vous aviez investi seul
- E. prendre des risques que vous n'auriez pas osé prendre seul
- F. Discuter avec ses voisins

Commentaire:

Il n'y a pas de mauvaise réponse à cette question ! Les cuma et les exploitations vivent et disparaissent. Bon à savoir : mieux vaut créer une cuma avec des adhérents, certes plus éloignés, mais avec lesquels vous avez des affinités ou des choses en commun, que de vous insérer dans une cuma locale qui vous semble moins en phase avec vos attentes..

QUIZ 7 LA CUMA A REÇU UNE SUBVENTION POUR SON AIRE DE LAVAGE, PEUT-ELLE FAIRE BAISSER LE TARIF DE SES ADHÉRENTS ?

- A. Non, car les subventions vont consolider les réserves indisponibles du groupe pour le pérenniser
- B. Oui
- C. Non, car les comptes de la cuma ne sont pas assez sains

Commentaire:

C'est une grande nouveauté: depuis fin 2018, le conseil d'administration peut décider d'affecter jusqu'à 50% à l'amortissement du matériel subventionné et ainsi faire baisser son tarif... à condition que les comptes de la cuma soient sains. Le ratio créances/chiffre d'affaires doit être < à 1,8. Le ratio d'endettement > ou = 0,5 et le ratio lié à la capacité de remboursement du capital social (CS/CA) autour de 1 pour sécuriser une année de travaux en cas d'impayés.

QUIZ 8 ETES VOUS AU COURANT DES DÉCISIONS PRISES DANS VOTRE CUMA ?

- A. Non, je suis là pour utiliser quelques petits matériels seulement
- B. Oui, car je fais remonter tous les besoins et participe activement aux discussions
- C. Pas toutes car je discute très rarement avec les responsables

Commentaire:

Toutes les réponses sont bonnes ! A noter toutefois : une cuma, c'est ce qu'en font les responsables mais aussi les adhérents. La différence entre une cuma «accessoire» et une cuma qui sert les objectifs de votre exploitation ? C'est l'engagement et l'énergie que vous y mettez. ■

CAP AQS CAP AGRI QUERCY SERVICES

LACAPPELLE-MARIVAL • SAINT-CYPRIEN • SOUSCEYRAC • LABASTIDE-MURAT • VAYRAC • ARGENTAT

Tracteurs et matériel agricole
Matériel d'élevage
Irrigation
Bâtiment et tunnel d'élevage

Contact : 05 65 40 81 54



BANQUE POPULAIRE OCCITANE **+X**

Partenaire pour le développement de votre exploitation
BÉNÉFICIEZ D'UNE ORGANISATION DÉDIÉE AU MONDE AGRICOLE.

Responsable Secteur AGRI du Lot
Béatrice LESCURE (46)
Tél : 06 85 17 86 77*

* Data d'un appel local. Prix actualisé le mardi 10/05/2020.
Banque Populaire Occitane, société anonyme contrôlée par Banques Populaires à capital variable, régie par les articles L5212 et suivants du Code de Commerce et soumise au régime de droit de la Banque Populaire et aux dispositions de loi n° 83-675 du 23/07/83 relative à l'ouverture de la concurrence et à la dérégulation de certaines activités de l'industrie bancaire.

MAMBERT

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



Zone industrielle - BP 9
46130 Biars-sur-Cère

☎ 05 65 38 42 39
Fax. 05 65 38 49 93

Site internet : www.mambert.com



ROUERGUE MOTOCULTURE Ets G. MÉRAVILLES

RODEZ : 05 65 77 79 00 • VILLEFRANCHE DE ROUERGUE : 05 65 45 56 35
AURILLAC : 04 71 64 07 30 • www.rouergue-motoculture.com

Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/DeutzFrance/
DEUTZ-FAHR est une marque de SDF



CERFRANCE

LOT

Conseils aux chefs d'entreprise
Gestion - Expertise comptable
Juridique - Social employeur
Paye

46.cerfrance.fr



Cohors	Figeac	Puy l'Évêque	Saint Céré	Souillac	Vayrac
05 65 20 35 60	05 65 34 51 99	05 65 21 37 31	05 65 10 84 00	05 65 37 80 95	05 65 27 01 82

Accompagner

NORD-MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

Crédit Agricole, le Crédit Agricole Mutual Nord-Midi-Pyrénées est une banque à capital et personnel variables, soumise au droit réglementaire de crédit agricole social (art. L1121-1 du Code de Commerce) - 219 Av. François Verdier - 81000 - ALBI - 444958803 RCS ALBI - Société de couverture d'assurance - Immatriculée au Registre des Entreprises de la Région Occitane - 07019259 - Crédit photo : Shutterstock



La lavande revient, et en cuma

© Fabien Lagarde

Une filière de plantes destinées à la production d'huiles essentielles se met en place dans le département. Deux adhérents de la cuma de Carnac Rouffiac se lancent dans la culture de la lavande, qui demande des investissements particuliers.

Par Pascal Bordeau

Une activité lavande arrive à la cuma de Carnac Rouffiac. « *Le Lot est un département dans lequel la lavande a été cultivée autrefois*, raconte son président, Laurent Lagarde. *Elle a été remplacée par la plantation de vignes, avec l'AOC Cahors, puis également par la plantation de truffiers.* » Lui et son collègue, David Girard, ont décidé de remettre cette culture dans leurs parcelles, et précisément la « lavande vraie ». Il précise : « *Nous sommes tous les deux dans une logique de développer cet atelier en bio.* » Ils partent sur une surface d'une

Laurent Lagarde et David Girard ont décidé de replanter de la lavande. Mais cela demande de s'équiper d'outils spécifiques comme la planteuse.

quinzaine d'hectares chacun. La lavande prendra la place de céréales, qui ne sont pas rentables dans un parcellaire morcelé et sur des terres superficielles. Elle correspond également à une inclinaison vers des pratiques agricoles plus favorables à l'environnement.

UNE PLANTEUSE POUR COMMENCER

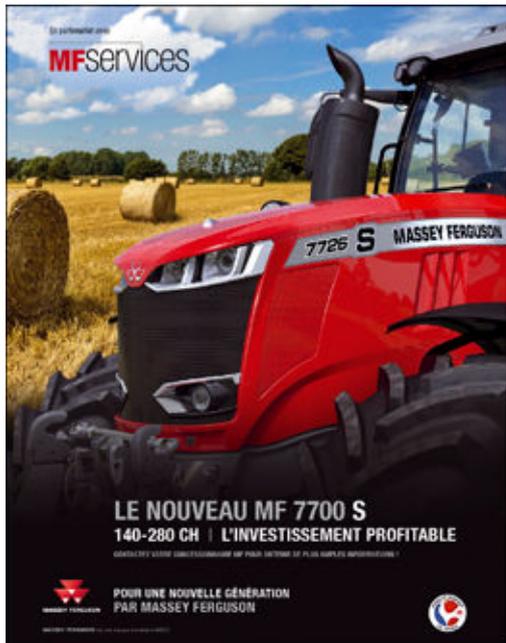
Première étape : la plantation. Ils sont partis sur un inter-rangs de 2 mètres, le même que celui de leurs vignes : « *Cela nous permettra d'utiliser des outils de travail de sol communs aux deux cultures.* » Il faut aussi du matériel plus spécifique. Ils ont par exemple construit, avec l'aide de l'association L'Atelier paysan, ce qu'on appelle des « lames bateilières », pour travailler le sol sous le rang quand les lavandes seront bien installées. Pour la plantation, ils ont acheté une ancienne planteuse Super Prefer, qui servait à des cultures telles que les pommes de terre ou le tabac. « *Nous l'avons faite modifier pour pouvoir planter deux rangs à deux mètres.* »

L'étape suivante sera de trouver une récolteuse. « *Il faut une machine spécifique, qui ne récolte que les fleurs et qui ne les abîme pas, pour pouvoir les sécher et ensuite les faire distiller. Malheureusement, les tarifs du neuf nous freinent un peu pour le moment. L'occasion est rare et souvent dans un état avancé...* »

D'AUTRES CULTURES À DISTILLER

La distillation sera, quant à elle, confiée à un prestataire, pour commencer. Il y a du potentiel pour développer d'autres cultures destinées à la production d'huiles essentielles : « *Je suis sur un projet de thym et de menthe poivrée et David, sur de la sarriette.* » La demande existe, et cette production s'organise dans le département : « *Nous faisons partie d'une association dont le président est sur Rocamadour. La chambre d'agriculture du Lot organise chez lui des démonstrations.* »

Pour aller plus loin en cuma, il faudrait toutefois que d'autres adhérents rejoignent Laurent Lagarde et David Girard. ■



Ets SNQM

Bagou - 46400 ST MEDARD DE PRESQUE
Tél. 05 65 38 05 18 - snqm@wanadoo.fr

S.A.S.O AGRI 47

ZI Jean Malèze - 47240 BON ENCONTRE
Tél. 05 53 77 03 30 - saso.mf@saso.fr
46700 PUY-L'ÉVÊQUE - Tél. 05 65 21 38 45

SOVEMAS

Route de Montignac - 24200 SARTLAT LA CANEDA
Tél. 05 53 59 22 96 - sovemas@wanadoo.fr

AGRI QUERCY-LOMAGNE

2447, chemin de la Fontaine - 82200 LIZAC
Tél. 05 63 04 06 23 - comptabilite@agriql.com

**SERRES
FILMS PLASTIQUE
ÉLEVAGE**

05 53 82 98 33

contact@casado.fr
www.casado.fr

CASADO
FABRICANT DE SERRES

Chaque mois

- > Les références du machinisme
- > Des solutions pour réaliser des économies
- > Des informations pour la gestion de votre cuma
- > Des rencontres avec des cuma innovantes
- > L'actualité de votre département et de votre région
- > Des données exclusives sur le coût réel de détention des machines agricoles

entraid'

1 AN à 71€
2 ANS à 136€

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur **ENTRAID.COM** OU **DÈS À PRÉSENT!**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je m'abonne à **Entraid'** (11n°) + **Rayons X** (4n°) pour **1 an à 71€** ou **2 ans à 136€**

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Commune :

Portable : Email :

* Champs obligatoires pour le suivi du Service Abonnés

Je souhaite recevoir la newsletter Entraid' les informations partenaires

► Pour les abonnements multiples, veuillez prendre contact avec Entraid' au 05 62 19 18 88

Tarifs unitaires TTC (TVA 2,1%) valables jusqu'au 31/12/2020

**BULLETIN À RETOURNER
COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ
DE VOTRE RÉGLEMENT
à l'ordre d'Entraid'**

à **ENTRAID'**
Maison de la Coopération
2 allée Daniel Brisebois
CS 92266 - 31320 Auzeville Tolosane

VOTRE CONTACT
► s.marestang@entraid.com

Erosion, climat, phytos : les solutions se rejoignent

Erosion, prairies affectées par le changement climatique, restrictions possibles sur les phytos : les éleveurs aveyronnais se posent beaucoup de questions. «*Même s'il faut faire du cas par cas, les solutions convergent vers des techniques innovantes parfois issues de l'agriculture de conservation*», analyse Muriel Six, de la mission Agronomie de la chambre d'agriculture de l'Aveyron, département voisin du Lot, qui rencontre des problématiques similaires.

Par Elise Poudevigne

Des agriculteurs se forment avec Franck Baechler, éleveur et expert en agriculture de conservation des sols, à la gestion des prairies et des couverts végétaux.

En France, les céréaliers ont été les premiers à se saisir des techniques d'agriculture de conservation : allongement des rotations, couverture permanente des sols et semis direct. Et les plus en pointe ont déjà réintégré de l'élevage dans leur système, en s'associant ou directement sur leur exploitation : rien de tels que des effluents d'élevage pour booster la vie des sols !

Au-delà des pionniers de ce territoire d'élevage, c'est plutôt une rafale d'événements qui a fait office de catalyseur. D'abord la sécheresse de l'été 2003, très meurtrière pour les prairies et, par ricochet, pour l'autonomie alimentaire des élevages. Et des aléas climatiques de plus en plus fréquents depuis : fin d'été et débuts d'automne secs par exemple, démarrage plus précoces parfois stoppés par un brutal épisode de froid... Ensuite, des épisodes de violentes précipitations qui engendrent des phénomènes d'érosion récurrents. Et pour finir, la possible interdiction du glyphosate et d'autres restrictions d'usage comme horizon.

Ces phénomènes conduisent aujourd'hui les agriculteurs à plébisciter les journées techniques sur ces thèmes, «*depuis deux ou trois ans*» selon Muriel Six, conseillère au sein de la mission Agronomie



de la chambre départementale d'agriculture.

LE SOL: LA BASE DU REVENU

Dans ce contexte, deux éléments ont servi de déclencheurs aux éleveurs, analyse la conseillère: la gestion des prairies et le débat autour du glyphosate.

«*Bien entendu, l'un des principaux moteurs pour s'orienter vers ces techniques de conservation reste la préservation du revenu*, précise Muriel Six. *Reste qu'en système d'élevage, on est très attentif à ses sols parce que cela constitue un capital que l'on transmet. Et c'est ce qui constitue le début de la chaîne fourragère. Le point de départ des productions, donc du revenu, ce sont les sols et la production fourragère.*»

Chaque éleveur a des problématiques qui lui sont propres, tant au niveau pédoclimatiques qu'en termes d'organisation. «*C'est pourquoi certains seront plus sensibles à la dimension de réduction du temps de travail, d'autres à contenir l'érosion, d'autres encore à réduire l'utilisation des phytos.*»

«*Mais à mon sens, reprend la conseillère, la problématique qui va prendre de l'ampleur, c'est celle du changement climatique. Les réponses pour toutes ces questions se rejoignent et s'alimentent les unes les autres. Ce seront probablement celles sur lesquelles nous travaillons actuellement avec les éleveurs: les techniques de conservation des sols, les associations de cultures, les mélanges d'espèces pour apporter résilience et autonomie aux élevages.*» ■



Sur www.entraid.com, «*Agriculture de conservation: les éleveurs ont de gros atouts*», entretien vidéo avec Franck Baechler, spécialiste de l'ACS.

“ la problématique qui va prendre de l'ampleur, est celle du changement climatique ”

Cuma Lot Environne au service du dévelo

La cuma Lot Environnement a été créée par les adhérents de la coopérative Fermes de Figeac en 2002. Objectif : apporter des prestations de services innovantes et complètes aux agriculteurs du Ségala lotois tels que compostage, déchiquetage, semis directs... Elle a répondu à l'appel à projet national Eclat et son dossier a été retenu.

Par Liza Mesmeur

Les cuma ont été développées à l'origine pour répondre à un besoin mutualisé, pour gérer des équipements de mécanisation collectifs ou encore pour permettre à des groupements d'employeurs de disposer d'une main-d'œuvre complémentaire sur les exploitations agricoles. Or, la fonction des cuma évolue aujourd'hui vers une vocation territoriale. Le ministère de l'Agriculture l'a bien compris ! En préparation de la prochaine réforme de la PAC, il a sollicité la Fncuma pour expérimenter des initiatives locales en matière d'agro-écologie. Un appel à projet, baptisé « *Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agro-écologie Territoriale* » (ECLAT), a donc été diffusé en février 2019. Le dossier présenté par la cuma Lot Environnement a été sélectionné avec quatre autres projets parmi 38 candidatures nationales. Dominique Olivier, directeur de la coopérative Fermes de Figeac précise : « *L'objectif de ce projet est d'imaginer et tester des solutions pour limiter les impacts environnementaux des pratiques agricoles, préserver la biodiversité et les paysages avec, comme fil conducteur, la concertation territoriale. Les sols, l'eau, la biodiversité faunistique et floristique, les paysages caractéristiques du Ségala-Limargue sont des biens environnementaux communs à tous les acteurs d'un même territoire.* »

A noter que les prestations que propose la cuma Lot Environnement ne rentrent pas en concurrence avec les cuma communales associées dans la gouvernance. Elles sont réalisées avec du matériel innovant dans le

but d'améliorer les pratiques et l'efficacité environnementale.

PRÉSERVER LE SOL

En pratique, Fermes de Figeac a déjà identifié les enjeux de ce projet avec ses partenaires. Tout d'abord préserver et améliorer la qualité des sols pour stocker du carbone, lutter contre le réchauffement climatique mais aussi produire de façon qualitative et quantitative en...

- **augmentant les couverts végétaux** dans l'assolement (érosion et fertilité),
- **augmentant la part d'agriculture de conservation** dans chaque exploitation,
- **travaillant sur les rotations culturales** pour augmenter la fertilité.

VEILLER À LA RESSOURCE EN EAU

Il s'agit aussi de préserver et augmenter la qualité et la quantité d'eau en...

- **diminuant** les intrants (ex : méthanisation),
- **sélectionnant** des intrants (ex : produits foliaires plutôt que racinaires),
- **augmentant** la couverture des sols pour le stockage de l'eau et son rôle filtrant.

AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ

Ensuite préserver et augmenter la biodiversité, véritable identité du territoire et garante de la résilience des écosystèmes en...

- **insérant** de nouvelles espèces dans l'assolement (rotation et cou-



Dominique Olivier, directeur de la coopérative Fermes de Figeac.

verts végétaux),

- **diminuant** les intrants,
- **diminuant** le travail du sol.

PROTÉGER LE PAYSAGE

Le paysage alternant fonds de vallées encaissées, bois, pentes et plateaux, doit être protégé en...

- **limitant l'érosion** par une agriculture de conservation,
- **valorisant l'entretien** des espaces difficiles d'accès.

Tous ces enjeux qui ciblent le maintien d'une agriculture durable font écho à des enjeux plus généraux partagés par les partenaires du territoire : garder un territoire à haute valeur environnementale en diffusant les pratiques agro-écologiques ; maintenir des agriculteurs sur un territoire rural pour garder une dynamique territoriale ; rendre le territoire attractif ; proposer une alimentation de qualité pour tous et faire prendre conscience de la richesse du territoire et de l'importance du rôle joué par l'agriculture. L'engagement de Fermes de Figeac dans ce programme vise à véhiculer les messages qui animent la coopérative agricole depuis de nombreuses années : renforcer la résilience des exploitations, conforter le revenu des agriculteurs tout en limitant les impacts environnementaux et ceci, avec l'adhésion des consommateurs et résidents du territoire.

La candidature de la cuma Lot Environnement a particulièrement intéressé le comité de sélection en raison de sa capacité à tester directement dans les magasins de la coopérative la rémunération des plus-values environnementales : qu'est-ce que le consommateur est

ment : un outil ppement local



© Fermes de Figeac

prêt à payer et à quel prix? Mais aussi la possibilité d'investir dans des matériels innovants mis à disposition de l'ensemble des adhérents de Fermes de Figeac comme le semoir Oekosem.

L'intégration de la cuma Lot Environnement dans le dispositif ECLAT est également un outil de communication sur les initiatives agro-écologiques positives que prennent les agriculteurs en zone d'élevage. A l'issue des trois années du programme ECLAT, un cahier des charges de mesures agro-environnementales devrait être proposé par la cuma Lot Environnement.

L'ensemble des expérimentations et leurs résultats seront diffusés dans le réseau cuma mais également sur la plateforme du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour garantir une information fondée. ■

Semoir
Oekosem
acquis en 2019
par la cuma Lot
Environnement.

LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

• **Syndicat du bassin Célé-Lot Médiain.** Structure gestionnaire d'un bien environnemental primordial : l'eau. Travail sur le lien pratiques agricoles/préservation des ressources et partenaire de Fermes de Figeac pour des actions en cours (PSE, diagnostics agro-environnementaux...)

• **Le PTCE Figeacteurs.** Pôle Territorial de Coopération Économique rassemblant un tissu d'acteurs locaux de l'ESS. Son groupe de travail Figeac'table s'intéresse à la gouvernance alimentaire et à l'agriculture locale.

• **PETR.** Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural porte une réelle volonté de concertation territoriale et de dialogue autour de l'agriculture.

• **Groupe Consom'acteurs.** Petit groupe de consommateurs initié par un magasin de la coopérative Fermes de Figeac, soucieux de leur mode de consommation et des pratiques agricoles permettant de produire des produits locaux de qualité.

• **Plateforme agro-écologique de Toulouse-Auzeville :** expertise dans la définition et la mise en place de pratiques agro-écologiques adaptées au territoire. ■

Vingt ans : c'est la durée d'existence d'EcoRéglage qui enclenche aujourd'hui un tournant majeur de son existence. L'association propose des contrôles pulvé aux agriculteurs à coût maîtrisé, pour les aider à rester dans les clous de la réglementation. Mais aussi la vérification générale périodique des engins de levage.

Par Julien Pichon

L'association EcoRéglage rassemble les fédérations des cuma du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de Haute-Garonne et du Lot, mais aussi les chambres d'agriculture de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, ainsi que l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Moissac. Ces acteurs, membres de l'association, réalisent des contrôles de pulvérisateurs « sous licence EcoRéglage ». Ils bénéficient de la mutualisation du banc de contrôle et de la formation des inspecteurs que pilote EcoRéglage, sous contrôle du Gip (groupement d'intérêt public national).

La législation sur la pulvérisation change et entraîne l'obligation pour les organismes d'inspection de pulvérisateur d'être accrédités (Iso 17020) par le COFRAC (Comité français d'accréditation). Mais elle acte aussi la disparition du GIP Pulvé programmée pour avril 2021. EcoRéglage a donc décidé de se faire accréditer Iso 17020 afin de pouvoir continuer son activité et de profiter

EN PRATIQUE

• CONTRÔLE PULVÉ

Les contrôles de pulvérisateurs effectués à partir du 1^{er} janvier 2021 auront une validité de 3 ans. Pour un achat de matériel neuf, le premier contrôle reste à effectuer 5 ans après la date d'achat. Pour rappel, tous les appareils sont à contrôler, y compris ceux montés sur quad, semoir, bineuse, etc.

Il est à noter que ne pas faire contrôler son pulvérisateur est passible d'une amende de 5^e classe (au maximum 1 500 euros et 3 000 en cas de récidive) et d'un retrait de 1 % des primes PAC (Source : Décret n°2018-721 du 3 août 2018).

Une nouvelle ambition pour **EcoRéglage**



EcoRéglage a 20 ans. La structure est bien décidée à se redonner un second souffle à l'occasion de changements réglementaires.

Le technicien analyse les résultats en temps réel.

“ Outre l'amende de 3 750 € en cas de contrôle, le risque du défaut de VGP touche aux assurances, qui peuvent ne pas suivre en cas d'accident ”

• APPAREILS DE LEVAGE

Il s'agit de la Vérification Générale Périodique des appareils de levage (VGP). Elle doit être effectuée tous les 6 mois pour les appareils de levage servant à manipuler de la marchandise conditionnée tels que les bottes de foin ou sacs d'engrais et tous les 12 mois pour les appareils de levage servant à manipuler de la marchandise en vrac tels que le fumier, la terre ou encore le grain. Cette obligation découle de l'arrêt du 1^{er} mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage. A noter : le défaut de contrôle est passible d'une amende de 3 750 euros. ■

de ces changements réglementaires pour donner un second souffle à la structure.

AUGMENTER LE NOMBRE DE CONTRÔLES

Cela passe par la volonté d'augmenter le volume des contrôles en se réaffirmant acteur partenaire des agriculteurs, et la proposition d'un nouveau service avec la vérification des appareils de levage agricole.

Avec son banc de contrôle mobile, EcoRéglage propose un service de proximité et privilégie le regroupement de pulvérisateurs par secteur donnant droit à des tarifs préférentiels. Ainsi, EcoRéglage est en mesure de proposer des partenariats avec les concessionnaires et les coopératives de la région.

En bref, EcoRéglage, pensé par et pour les agriculteurs, veut être le partenaire privilégié des acteurs du monde agricole pour satisfaire les contraintes que leur impose la réglementation. ■

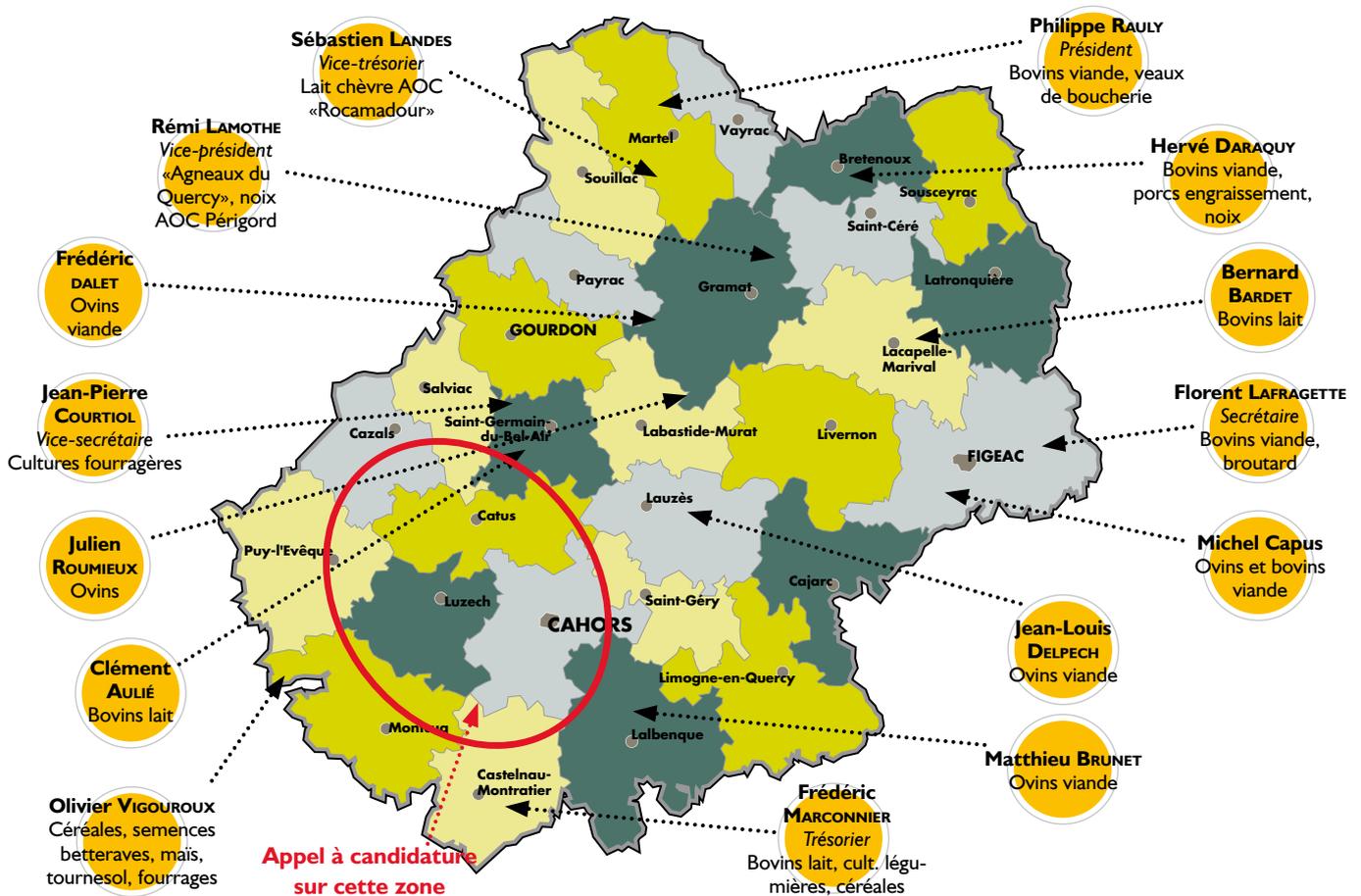
Pour en savoir plus : www.ecoreglage.fr

Le dynamisme du réseau Cuma, c'est vous !

La fédération accompagne les cuma au quotidien grâce à une équipe d'élus et de salariés renouvelée. Ces derniers peuvent vous aider à dynamiser votre groupe si besoin. N'hésitez pas à les contacter.

Par Françoise Curt

LES ADMINISTRATEURS DE LA FDCUMA DU LOT



Notre conseil d'administration n'est pas complet. Nous recherchons un volontaire sur la zone vallée du Lot / plateau de Montcuq (un viticulteur serait idéal), de manière à ce que toutes les zones géographiques et filières soient représentées. Pour compléter également l'équipe salariée, il manque un(e) animateur (trice) spécialisé (e) en agroéquipement, qui sera en charge d'effectuer les journées démonstrations d'outils. Il ou elle accompagnera les cuma sur leur demande technique machine, s'occupera de la formation installation JA et effectuera des vérifications périodiques générales (VGP) de système de levage. L'appel à candidature est toujours ouvert ! ■

L'ÉQUIPE SALARIÉE DE LA FDCUMA DU LOT

Sophie Tantini, assistante de direction, spécialisée dans les dossiers de subventions FEADER et Région, gestion administrative des cuma et de la fdcuma.
Contact : 05 65 23 22 12, fdcuma46@lot.chambagri.fr ■



Françoise Curt, animatrice coordinatrice, accompagne les cuma dans leurs projets et leurs interrogations, liaison entre Région et Département. Animation, communication.
Contact : 06 31 84 71 95, f.curt@lot.chambagri.fr ■



« Pech Farrat » 46500 GRAMAT - 05.65.33.41.30
 www.agri-pole.fr rejoignez-nous sur



JOHN DEERE

**CAMPAGNE DE DEMO
 Nouvelle série JD 6M**

Tracteurs disponibles à l'essai :

- 6100 M 4 cylindres avec chargeur**
- 6110 M 4 cylindres avec chargeur**
- 6120 M 4 cylindres avec chargeur**
- 6155 M 6 cylindres**

Renseignez-vous vite, et essayez-peut-être votre futur tracteur !



**OUVERTURE en 2020 de votre nouvelle base AGRI-POLE
 ZONE D'ACTIVITE de CAHORS SUD !**



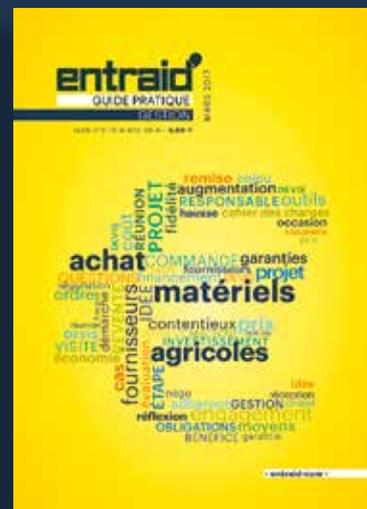
KRAMER



GUIDE PRATIQUE

**Achat
 des matériels
 agricoles**

- AU SOMMAIRE
- LE PROJET**
- LES ACHATS**
- LA RÉGLEMENTATION**
- LE FINANCEMENT**



BON DE COMMANDE

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Nom de cuma (ou institution) : _____
 Activité principale : _____ SAU de l'exploitation : _____
 Tél : _____ Email : _____ @ _____
 Nb d'exemplaires : _____ x 9,90 € TOTAL : _____ €

PRIX PUBLIC : 9,90 € TTC FRAIS DE PORT COMPRIS

A retourner à Entraid'
 Maison de la Coopération
 2 allée Daniel Brisebois
 31320 Auzerville-Tolosane



Ce guide est aussi disponible sur la boutique Entraid' <http://boutique.entraid.com/> © 05 62 19 18 88 - Fax 05 62 19 18 87